

Boucle 6 : La grande traversée des lacs à vélo

Terre d'Émeraude



Cyclistes sur le plateau des 4 lacs (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Huit lacs, des sites archéologiques, Moirans-en-Montagne cité du Jouet et de l'Enfant, les paysages du Pays des Lacs et de la Petite Montagne, des villages typiques... Et de l'eau partout ! Ce circuit de 134km réservé aux plus aguerris mérite tous les efforts !

Suivre le balisage vélo 6 noir

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 6 h

Longueur : 134.0 km

Dénivelé positif : 2452 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel, Sportif

Itinéraire

Départ : Clairvaux-les-Lacs

Arrivée : Clairvaux-les-Lacs

Balisage :  Boucle Cyclo

Communes : 1. Clairvaux-les-Lacs

2. Soucia

3. Thoiria

4. Meussia

5. Coyron

6. La Tour-du-Meix

7. Orgelet

8. Onoz

9. Cernon

10. Vescles

11. Condes

12. Chancia

13. Montcusel

14. Martigna

15. Moirans-en-Montagne

16. Villards-d'Héria

17. Crenans

18. Charchilla

19. Maisod

20. Largillay-Marsonnay

21. Pont-de-Poitte

22. Mesnois

23. Blye

24. Châtillon

25. Marigny

26. Doucier

27. Fontenu

28. Chevrotaine

29. Le Frasnois

30. La Chaux-du-Dombief

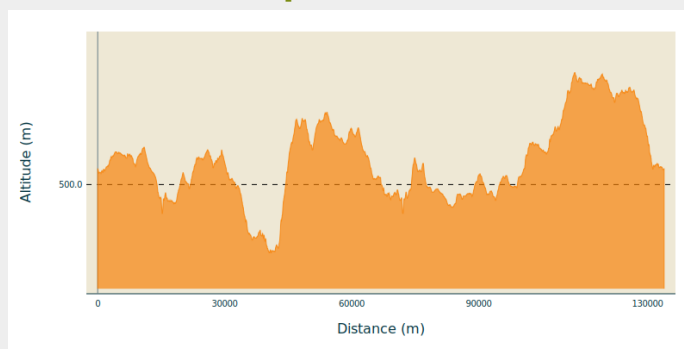
31. Bonlieu

32. Saint-Maurice-Crillat

33. La Frasnée

34. Cogna

Profil altimétrique



Altitude min 310 m Altitude max 812 m

De Clairvaux-les-Lacs, mignonne station touristique au bord de ses deux lacs, mais aussi site palafittique classé au patrimoine de l'Unesco, la RD27, puis la RD470 rattrapent le lac de Vouglans (35km de long, 3^e retenue artificielle de France) au pont de la Pyle avant de filer vers la Petite Montagne et ses paysages ondulés.

Avant Cernon et la descente vers le barrage de Vouglans (construit en 1968), la vue sur les méandres du lac est magnifique. Ensuite, la route longe la rivière d'Ain

jusqu'au lac de Coiselet. La montée sur Martigna passe par la côte de Montcusel (montée remarquable) avec des passages à 15%, frôle ensuite le site gallo-romain de Villards-d'Héria avant de traverser Moirans-en-Montagne et son célèbre musée du Jouet. Le retour repasse par Maisod, rejoint le pont de la Pyle et poursuit jusqu'à Pont-de-Poitte en longeant la partie nord du lac de Vouglans.

De là, le parcours remonte par Blye et Châtillon jusqu'au lac de Chalain aux eaux turquoise (autre site néolithique). Quelques kilomètres de montée et c'est l'accès aux plateaux où se nichent les lacs légendaires du Vernois, d'Illay, Narlay, du Petit et du Grand Maclu. Avant de redescendre sur Clairvaux par Bonlieu, la route longe les fabuleuses cascades du Hérisson.

Un itinéraire de rêve !

Sur votre route...



- (A) Le Pont de la Pyle
- (B) Base nautique de Bellecin
- (C) Mares des chasseurs et lac d'Onoz
- (D) Le barrage de Vouglans
- (E) Belvédère de Cernon
- (F) Le barrage du Saut Mortier
- (G) Lac de Coiselet
- (H) Belvédère au Chanais
- (I) Les milieux rupestres
- (J) Le Grand Duc d'Europe
- (K) Le Circaète jean-le-blanc
- (L) Point de vue sur le lac de Coiselet
- (M) Ancienne tournerie
- (N) La Pie grièche écorcheur

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Clairvaux-les-Lacs par la D67

Parking conseillé

Parking de la Salle des Fêtes de Clairvaux-les-Lacs

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Illay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Illay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHERS DE GARGANTUA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de Gargantua sur la commune de Cogna.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE AUX BOURGEOIS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte aux Bourgeois sur la commune d'Hautecour et de la Frasnée.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BOIS DE FINGEON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bois de Fingeon sur la commune de Condes.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS LA ROCHE CHANCIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté

préfectoral de protection de biotope sur la Roche Chancia sur la commune de Chancia.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BAUME DE CRENANS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de La Baume de Crenans sur la commune de Crenans.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-
LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre route...



Le Pont de la Pyle (A)

Admirez cet ouvrage ! La construction du barrage de Vouglans et la création de sa longue retenue ont séparé les deux rives de l'Ain reliées jusqu'alors par deux ouvrages : le pont de la Pyle et le pont de Brillat. Décision fut prise de ne construire qu'un seul pont, là où le plan d'eau présente une largeur de 300 mètres, à la Pyle, sur la commune de La Tour-du-Meix. Le pont impressionne par ses dimensions : 351 m de long, 9 m de large et 74 m de haut. Possibilité d'excursions en bateau au départ du petit port de plaisance en contrebas du pont.

Crédit : Clara Burtin



Base nautique de Bellecin (B)

Le lac de Vouglans dans lequel plonge la plage de Bellecin a une couleur sublime, proche de celle qui renvoie aux plus belles plages exotiques du bout du monde.

Inutile donc de traverser la planète pour se glisser dans des eaux turquoise de ce lac artificiel perché sur les hauteurs du Jura, à 430 mètres d'altitude. Les alentours sont restés sauvages et la vue depuis la plage est superbe.

Dans cet écrin de verdure, les adeptes de toutes les activités de pleine nature seront comblés. Le site est sillonné de sentiers qui permettent balades, trail ou VTT.

Le point sportif :

Sur l'eau c'est la même chose : les 35 km du lac permettent de s'en donner à cœur joie tant en pédalo, en canoë, en planche à voile, en ski nautique qu'en bateau à moteur. Un loueur d'embarcations situé sur la plage vous permettra d'emmener votre petite famille sur l'eau de la manière qu'il vous plaît.

Crédit : Bellecin



Mares des chasseurs et lac d'Onoz (C)

Explorez précieusement ces sites protégés qui recèlent de trésors en matière faune/flore.

Restaurées dans le cadre d'un contrat Natura 2000, les mares des chasseurs constituent un site de reproduction pour les amphibiens au nord du village d'Onoz. Des plantes typiques des milieux aquatiques et humides, comme les joncs et les masseettes sont visibles.

Le Lac d'Onoz prend place dans une petite combe et ses abords demeurent très riches en biodiversité. Ils contiennent plusieurs espèces d'intérêt patrimonial, caractéristiques des milieux tourbeux.

Le point environnement

Dans le contexte de régression généralisée des zones humides, et compte tenu de leur faible représentation en Petite Montagne, la préservation des habitats naturels encore présents et des espèces associées apparaît néanmoins comme un enjeu majeur de conservation de la biodiversité.

Crédit : Mairie Onoz

Le barrage de Vouglans (D)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vacluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).



Belvédère de Cernon (E)

Regardez, il s'étend à perte de vue... 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m³ d'eau... vous êtes face à l'immense lac de Vouglans, 3^{ème} retenue d'eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s'organise la production hydroélectrique de la chaîne de l'Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S'il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l'eau... jusqu'à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu'est-ce qu'on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin...



Le barrage du Saut Mortier (F)

Située à l'aval immédiat du barrage de Vouglans, la centrale hydroélectrique de Saut-Mortier a été mise en service en 1968. La centrale hydroélectrique de Saut-Mortier est l'une des 6 centrales EDF implantées sur l'Ain et ses affluents. Celles-ci produisent de quoi alimenter 140000 foyers chaque année. Un ouvrage qui se visite avec tous les sens en juillet-août... Découvrez son architecture intérieure contemporaine, rigoureuse et dépouillée et laissez-vous surprendre par son style particulier. Enfin, éveillez vos papilles lors d'une dégustation de produits locaux dans une ambiance «pique-nique électrique». Le point technique La centrale hydroélectrique de Saut Mortier est équipée de 2 turbines «Kaplan», d'une puissance maximum de 44 MW. Au barrage, de type « barrage poids » (où seul le poids de la matière s'oppose à la pression de l'eau), la hauteur de la chute est d'environ 25m.



Lac de Coiselet (G)

Ce lac artificiel créé en 1970 lors de la mise en eau du barrage de Coiselet est devenu un authentique espace naturel. Reposez-vous un instant sur sa petite plage, rafraîchissez-vous dans ses eaux claires, faites un tour en canoë... Les eaux du Lac de Coiselet sont aussi très prisées des pêcheurs pour ses nombreux brochets, perches, sandres, carpes et autres poissons blancs. Levez les yeux: vous pouvez admirer le Mont Molard de Nétru et les majestueuses falaises de Chancia. Votre regard croisera-t-il un des nombreux oiseaux qui les habitent? Le point géo Situé à la limite des départements de l'Ain et du Jura, dans le massif du Jura, le lac du Coiselet s'étire sur 6 km. Approvisionné par les rivières de la Bienne et de l'Ain, c'est le lac situé le plus au Sud du Jura.

Belvédère au Chanais (H)

Prenez le temps d'apprécier la vue qui s'offre à vous : le lac de Coiselet, créé par un barrage construit en 1970, recueille les eaux de la Bienne et de l'Ain et serpente au creux d'un relief marqué.

Avec un peu de patience, il est possible d'observer les oiseaux de proies qui nichent sur les falaises à proximité.

Les milieux rupestres (I)

Les falaises comme les éboulis et les rochers constituent les milieux rupestres. Leur forte exposition à l'ombre ou au soleil, et l'absence de sol exigent une véritable adaptation des espèces végétales qui s'y développent. Réserve d'eau dans des feuilles charnues, pilosité ou pli des feuilles pour limiter la transpiration, nanisme... sont quelques-uns des moyens élaborés pour survivre dans cet univers minéral. Des oiseaux se sont spécialisés pour nicher dans les parois comme le Faucon pèlerin, le Martinet à ventre blanc et ses 60 cm d'envergure ou encore l'Hirondelle des rochers. Inféodés à ces milieux ouverts, le rare Circaète jean-le-blanc, mangeur de serpents, le Hibou grand-duc ou le Milan royal sont quelques-unes des espèces qui établissent plutôt leurs nids dans de grands arbres en contrebas.

Le Grand Duc d'Europe (J)

C'est le plus grand rapace nocturne du monde! Il mesure presque 70 cm de haut (la hauteur d'une table). Ce redoutable chasseur de la nuit se nourrit de nombreuses proies allant du campagnol au renardeau, en passant par le hérisson et même le faucon pèlerin!

Le Circaète jean-le-blanc (K)

Le circaète se nourrit essentiellement de reptiles (serpents, gros lézards...). On le voit donc parfois planer au-dessus des pelouses rases et rocailleuses à la recherche de sa nourriture. L'hiver, lorsque les reptiles se font discrets, il quitte le Jura, pour l'Afrique.

Point de vue sur le lac de Coiselet (L)

Le lac de Coiselet est un lac artificiel créé en 1970, lors de la mise en eau du barrage du même nom. Il est situé aux confins des départements de l'Ain et du Jura. C'est le lac le plus méridional du Jura approvisionné par les rivières de la Bienne et de l'Ain.

Ancienne tournerie (M)

Ces tourneries dites «communales», construites par l'Union Électrique, furent à la fois des lieux de production rurale mais, aussi et avant tout, des lieux sociaux d'une grande importance, notamment durant les périodes hivernales. Plusieurs membres d'une même famille pouvaient louer une place de tour à l'atelier, réunissant leur production pour la revendre aux négociants de Moirans. Selon certains auteurs, les ateliers communaux n'étaient pas fréquentés par les artisans spécialisés qui gardaient jalousement leur secret de fabrication pour des marchés spécifiques. La place au tour bénéficiait surtout aux petits agriculteurs, qui trouvaient là un complément de salaire sans engager de frais d'investissement (C. Picod, 1991).

La Pie grièche écorcheur (N)

Appréciant tout particulièrement les prairies parsemées de haies et de buissons, touffus et épineux, la pie grièche écorcheur se repère assez facilement. Son bandeau noir sur les yeux lui donne un air de vengeurs masqués. Malgré son caractère farouche, elle n'hésite pas à se montrer en évidence sur un haut perchoir exposé, à l'affût de son prochain repas. Migratrice, cette espèce rejoint la France de mai à fin août/mi-septembre, et passe l'hiver en Afrique.